

ASSEMBLÉE NATIONALE2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 93790 à 93811

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 12 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 93790 de M. Daniel Paul
Adt n° 93791 de M. Asensi
Adt n° 93792 de M. Biessy
Adt n° 93793 de M. Bocquet
Adt n° 93794 de M. Braouezec
Adt n° 93795 de M. Brard
Adt n° 93796 de M. Brunhes
Adt n° 93797 de Mme Buffet
Adt n° 93798 de M. Chassaigne
Adt n° 93799 de M. Desallangre
Adt n° 93800 de M. Dutoit
Adt n° 93801 de Mme Fraysse
Adt n° 93802 de M. Gérin
Adt n° 93803 de M. Goldberg
Adt n° 93804 de M. Gremetz
Adt n° 93805 de M. Hage
Adt n° 93806 de Mme Jacquaint
Adt n° 93807 de Mme Jambu
Adt n° 93808 de M. Lefort
Adt n° 93809 de M. Liberti
Adt n° 93810 de M. Sandrier
Adt n° 93811 de M. Vaxès